

Aide pour bien remplir le ou les bulletin(s)

Il est important que chaque enfant inscrit ait son propre bulletin d'adhésion.

Cas n°1 :

J'inscrits 1 enfant de manière définitive dans le groupe :

- Je fais un premier chèque du montant de la **cotisation nationale + de la cotisation du groupe** concernant la première colonne (1 enfant),
- puis un deuxième chèque du **montant des Frais d'activités** concernant l'unité de mon enfant de la première colonne (1 enfant) **qui sera encaissé par le groupe au mois de février 2020.**

Cas n°2 :

J'inscrits 2 enfants ou plus de manière définitive dans le groupe :

- Je fais un premier chèque des montants des **cotisations nationales** en fonction du nombre d'enfants + des **cotisations du groupe** toujours en fonction du nombre d'enfants,
- puis un deuxième chèque des montants des **Frais d'activités** concernant les unités de mes enfants à partir de la 2^{ème} colonne (Plusieurs enfants) **qui sera encaissé par le groupe au mois de février 2020.**

Cas n° 3 :

J'inscrits 1 enfant en invité (inscription provisoire de 2 mois gratuite permettant à l'enfant de découvrir le mouvement et le groupe)

- Je fais un premier chèque du montant de la **cotisation nationale + de la cotisation du groupe** concernant la première colonne (1 enfant),
- puis un deuxième chèque du montant des **Frais d'activités** concernant l'unité de mon enfant de la première colonne (1 enfant) **qui sera encaissé par le groupe au mois de février 2020.**

Ces deux chèques ne seront pas encaissés avant le mois de novembre, et vous seront retournés par courrier si l'enfant souhaite ne plus faire partis du mouvement.

Cas n° 4 :

J'inscrits 1 ou plusieurs enfants de manière définitive dans le groupe **ET** un enfant en invité :

Pour le ou les enfants inscrits de manière définitive :

- Je fais un premier chèque des montants des **cotisations nationales** en fonction du nombre d'enfants + des **cotisations du groupe** toujours en fonction du nombre d'enfants,
- puis un deuxième chèque des montants des **Frais d'activités** concernant les unités de mes enfants de la 2^{ème} colonne (plusieurs enfants) **qui sera encaissé par le groupe au mois de février 2020.**

Pour l'enfant en invité :

- Je fais un premier chèque du montant de la **cotisation nationale + de la cotisation du groupe** concernant la première colonne (1 enfant),
- puis un deuxième chèque du montant des **Frais d'activités** concernant l'unité de mon enfant de la 2^{ème} colonne (plusieurs enfants) **qui sera encaissé par le groupe au mois de février 2020.**

Ces deux chèques ne seront pas encaissés avant le mois de novembre, et vous seront retournés par courrier si l'enfant souhaite ne plus faire partis du mouvement.